

Déclaration des évêques catholiques du Québec **À la suite de la réunion de Rome sur les abus dans l'Église**

Montréal, le 25 février 2019 – Le pape François avait convoqué à Rome du 21 au 24 février les présidents des conférences épiscopales nationales à propos de la Protection des personnes mineures dans l'Église. Dans sa *Lettre au peuple de Dieu* du 20 août 2018, le pape François écrivait : « Avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devons, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies. Nous avons négligé et abandonné les petits. »

Le but de la rencontre était de reconstruire la crédibilité de l'Église et le sentiment de confiance des gens à son égard, en faisant en sorte que les évêques prennent conscience du drame et de la douleur des victimes et pour qu'ils assument leurs responsabilités. Pour y arriver, les travaux se sont concentrés sur les thèmes de la responsabilité, de la reddition de compte et de la transparence.

Les évêques catholiques du Québec saisissent l'occasion de cette rencontre pour réaffirmer leur profond engagement à poursuivre leurs efforts pour que jamais plus l'Église catholique du Québec ne soit impliquée de quelques manières que ce soit dans des gestes et des comportements inqualifiables qui portent une grave atteinte à la dignité des enfants et blessent leurs proches.

Notre détermination est tout aussi grande pour que, dans un souci de vérité, de justice et de guérison, les agresseurs soient dénoncés aux autorités compétentes et qu'ils répondent de leurs gestes. Nous voulons surtout pouvoir prendre soin des victimes, participer à leur guérison et contribuer à ce qu'une réconciliation soit possible, qui leur apportera la paix et la tranquillité.

Entretemps, nous accompagnons le pape François de notre amitié et de notre prière, de même que tous les évêques du monde entier, pour que l'Esprit Saint nous inspire les paroles et les gestes qui sauront faire la vérité et construire un avenir sécuritaire pour tous dans l'Église.

ENTRÉE EN CARÊME

- 1- Le Mercredi des cendres marque l'entrée en carême par **l'imposition des Cendres**. Ce geste signifie que nous sommes toujours marqués par nos limites mais que la miséricorde du Seigneur nous est offerte.
- 2- Le Mercredi des Cendres (comme le Vendredi Saint) le jeûne et l'abstinence doivent être observés.

Jeûner c'est se priver momentanément de quelque chose qui nous est nécessaire et qui est agréable pour se donner le temps de retrouver l'essentiel. C'est aussi une invitation au partage et à l'aumône.

L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture est recommandée pendant le Carême, spécialement les vendredis. Sont dispensés du jeûne, les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans accomplis et les femmes enceintes.

*Robert Gendreau, prêtre directeur
Pastorale liturgique diocésaine*

À l'agenda prochainement à Saint-Maxime:

- **Mercredi des Cendres : 6 mars**, jeûne et abstinence ;
Célébration à **19h** avec imposition des Cendres.

- **Retraite paroissiale avec Mgr Roger Dufresne**

Les lundi et mardi soir 18 et 19 mars

Aussi prédication de Mgr Dufresne

Aux messes du samedi 16 et du dimanche 17 mars

- **École d'évangélisation Saint-André :**

Session Vie nouvelle : Vendredi 29 mars (18h30 à 21h)

Samedi 30 mars de 8h30 à 16h30

Dimanche 31 mars de 8h30 à 15h.

Information : Sr. Mariette 450-973-4242

Rencontre des adorateurs

Vendredi, le 8 mars 2019 de 14h30 à 16h

À la salle Mgr. Rivest (Entrée par le presbytère)

Bienvenue à toutes personnes désirant recevoir de la formation sur la prière et l'adoration!

Pascal Cyr, diacre

MARSCÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Sam 2 mars 16h30	Action de grâce St-Antoine ----- M. & J. Boyer
Dim 3 mars 10h30 <i>8^e dimanche ordinaire</i>	Monique Lavoie ----- Offrandes aux funérailles
Lun 4 mars 16h30	Ste Vierge----- Nicole Desrochers Réal Goyer ----- Offrandes aux funérailles
Mar 5 mars 8h30 <i>Bellerive 10h00</i>	Aux intentions de Jacob Gauville - Grand- mère -----
Mer 6 mars 19h00 <i>Mercredi des Cendres</i>	Charles Rivest----- Offrandes aux funérailles
Jeu 7 mars 8h30	Gérard Beudet----- La succession
Ven 8 mars 16h30	Simone Weathley ----- Ses enfants
Sam 9 mars 16h30	Défunts famille Thurber
Dim 10 mars 10h30 <i>1^{er} dimanche du carême</i>	Raoul et Yolande Michelin ----- Famille Biasotti Jean-Claude Verner --- Son épouse et ses enfants

VOS OFFRANDES

Quête : 768 \$		Quête Belle Rive : 78 \$
Quête Manoir des Iles : 56\$		Dîme : 1 910 \$
Sœurs M. Christ-Roi : 138 \$		Lampions : 173 \$
Villagia : 167 \$		

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉGLISE

Mardi et jeudi, de 8h00 à 10h00; (chapelet 8h00)
Lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 17h00 (chapelet 16h00)
1^{er} mars : 1^{er} vendredi du mois : adoration de 17h à 20h
Rosaire : 1^{er} samedi du mois à 15h15

Moments de prière à l'église durant le Carême

- 1- L'eucharistie dominicale et sur semaine
- 2- Les jeudis de 9h à 20h : Adoration
- 3- Les vendredis du Carême (jusqu'au 12 avril)
 - 15h15 : Chapelet de la Miséricorde
 - 15h25 : Chemin de la croix
 - 16h00 : Chapelet à Marie
- 4- 5 avril : 1^{er} vendredi du mois : adoration de 17h à 21h



Veillez prendre note que les reçus d'impôt 2018 sont déjà postés.

8 mars : Journée internationale de la femme